Diplôme d'Accès aux Études Universitaires DAEU

GUIDE DES ÉTUDES

2026/2027

FCU Côte d'Opale

FCU.UNIV-LITTORAL.FR

Mél : fcu@univ-littoral.fr

Site de Boulogne-sur-Mer	Site de Calais	Site de Dunkerque
Quai Robert Masset Bassin Napoléon B.P. 758 62321 BOULOGNE-SUR-MER cedex Tél. : 03 21 99 45 40	Campus universitaire de la Mi-Voix Rue Ferdinand Buisson B.P. 653 62228 CALAIS cedex Tél. : 03 21 46 55 20	Centre universitaire des Darses 189 B, avenue Maurice Schumann BP 5526 59379 Dunkerque Tél : 03 28 23 70 80

Mot de bienvenue 3
Objectifs du DAEU 4
Conditions d'inscription 4
Vos interlocuteurs 6
A. Équipe de direction 6
B. Équipe administrative 6
C. Responsables pédagogiques 6
D. Handicap 6
Organisation du diplôme 7
Le SAS de remédiation 7
Parcours DAEU 7
Structure des DAEU A et DAEU B 8
Modalités de validation des études 9
Modalités de validation des Unités d'Enseignement (UE) 9
Modalités de validation du diplôme 9
Dispenses 10
Consultation des copies 10
Contenus des Unités d'Enseignement 11
Le SAS de remédiation 11
Le parcours DAEU 15
UE1 - Français 15
UE2A – Anglais 20
UE2B - Mathématiques 22
UE3A – Histoire / Géographie 24
UE3B Physique / Chimie 26
UE4A - Economie/Droit 28
UE4B - Sciences de la vie et de la nature 31

Mot de bienvenue

Le service FCU Côte d'Opale est la composante de l'Université du Littoral Côté d'Opale chargée du développement et de l'animation de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage et de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

FCU Côte d'Opale est une équipe de 62 personnes, composée de formateurs permanents et de fonctions d'appui, qui dispose d'un savoir-faire reconnu par l'ensemble des partenaires institutionnels : France Travail , les Missions Locales, le Conseil Régional des Hauts-de-France et les Directions Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le dispositif DAEU dans lequel vous venez de vous inscrire compte environ une centaine d'auditeurs par an sur le littoral. Nous souhaitons que votre formation se déroule dans les meilleures conditions possibles. A cet effet, nous vous demandons de lire attentivement ce guide, il a pour but d'attirer votre attention sur un certain nombre de points qui contribueront à la réussite de votre projet et à la bonne marche du service.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration, comme vous pouvez compter sur les nôtres !

L'équipe de FCU Côte d'Opale

Objectifs du DAEU

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) est un diplôme universitaire national équivalent au baccalauréat, qui permet d'avoir accès aux formations universitaires, de passer des concours, d'entrer dans des écoles spécialisées...

Il s'adresse à un public spécifique, les personnes en reprise d'études, répondant à des conditions d'admission précises ; ces dernières sont décrites plus bas. Il a quatre objectifs principaux :

– la reprise d'études supérieures (université, IUT, BTS, écoles spécialisées),

– l'insertion ou promotion professionnelle,

– la formation et la mise à niveau en culture générale,

– la préparation de concours administratifs ou professionnels.

La formation dispensée ne se propose pas de reproduire l'année de Terminale, mais de développer les aptitudes requises pour entreprendre des études universitaires.

Conditions d'inscription

Au moment de son inscription à la préparation du DAEU à l'ULCO, le candidat doit avoir interrompu sa formation initiale depuis au moins un an pour pouvoir prétendre à la prise en charge (totale ou partielle) du coût de la formation par le Conseil Régional des Hauts-de-France.

Les conditions d'inscription au diplôme sont fixées par un arrêté ministériel du 3 août 1994, publié au Journal Officiel (NOR : RESK9400991A).

Sont admis à se présenter aux examens les candidats ayant interrompu depuis au moins deux ans leurs études initiales et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

- être âgé de 24 ans au moins, au 1er octobre de l'année d'obtention du diplôme ;
- être âgé de 20 ans au moins, au 1er octobre de l'année d'obtention du diplôme, et justifier à la même date de 2 années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale.

Ces conditions sont essentielles pour qu'une attestation provisoire de diplôme soit délivrée.

Sont assimilés de plein droit à cette activité professionnelle :

- le Service National,
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant de plus de 24 mois,
- l'inscription à France Travail,
- la participation à un dispositif de formation professionnelle rémunéré destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification,
- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n◦84–610 du 16 juillet 1984.

En outre, sont admis à se présenter à l'examen les candidats étrangers résidant en France, satisfaisant aux conditions définies ci-dessus et titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

Un candidat ne peut s'inscrire à la formation que dans un seul établissement lors d'une année universitaire.

Le délai entre la première inscription à une Unité d'Enseignement (UE) du DAEU et l'obtention du diplôme ne peut excéder 4 années, sauf dérogation exceptionnelle. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'universités différentes se cumulent.

L'admission à la formation est subordonnée au respect des conditions réglementaires d'inscription ainsi qu'aux modalités de positionnement et d'admission définies par l'établissement. A ce titre, l'équipe pédagogique apprécie au regard des éléments du dossier et le cas échéant, des résultats aux tests réalisés à l'issue du SAS de remédiation, l'adéquation du niveau du candidat avec les prérequis nécessaires au suivi et à la réussite de la formation.

Vos interlocuteurs

A. Équipe de direction

Directeur de FCU Côte d'Opale : Franck GIULIANI

Responsable pôle activités individus :Natacha JULIART(natacha.juliart@univ-littoral.fr)

B. Équipe administrative

Ingénieure de formation : Marie SALOME (marie.salome@univ-littoral.fr)

Assistante pédagogique :

Calais : Stéphanie DUVIVIER (stephanie.duvivier@univ-littoral.fr)

Téléphone : 03.21.46.55.23 Centre Universitaire Mi-Voix (FCU Calais)

C. Responsables pédagogiques

Direction des études : Chakib BACHIRI (chakib.bachiri@univ-littoral.fr)

Présidence du jury : Karine DEBOUDT (karine.deboudt@univ-littoral.fr)

D. Handicap

L'accompagnement des étudiants en situation de handicap se fait via le Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap (BVEH)

handicap.etudiants@univ-littoral.fr

Organisation du diplôme

Le SAS de remédiation

Le SAS de remédiation constitue une première phase, programmée de septembre à la mi-novembre, qui permet de préparer les étudiants aux tests d'entrée en DAEU. Il comprend jusqu'à 40 heures d'enseignement dans chacune des trois disciplines fondamentales : français, anglais et mathématiques. Cette période, qui permet par ailleurs aux candidats d'aborder le DAEU avec un minimum d'acquis, débouche finalement sur les tests d'admission qui conditionnent l'entrée en DAEU. Un jury d'admission composé des enseignants des trois disciplines fondamentales et du directeur des études statuera alors sur la capacité du candidat à intégrer l'ensemble du parcours du DAEU et donc sur son admission au sein de cette formation.

Sur préconisation d'un enseignant d'une ou de plusieurs de ces trois disciplines, un candidat pourra être dispensé des cours dans la discipline concernée.

A l'issue de la période de SAS, les stagiaires vont bénéficier d'un conseil en formation afin de valider leur plan de formation .

Parcours DAEU

Ensuite, une période allant de mi-novembre à fin juin constitue le parcours DAEU sous forme d'Unités d'Enseignement (UE) dont la durée, dans la majorité des cas, est de 100 heures, soit environ 4 heures par semaine.

Il est important de noter que certains enseignements sont dispensés en présentiel et d'autres sous forme de visioconférences. Les différents modules d'enseignement obligatoires seront assurés sur les sites sous réserve d'un effectif suffisant. Si cela n'est pas le cas, ils seront proposés via la plateforme d'enseignement à distance du DAEU Sonate (parcours et évaluations).

Structure des DAEU A et DAEU B

Le DAEU comporte 4 Unités d'Enseignement disciplinaires dont 3 qui dépendent de la filière choisie (DAEU A ou DAEU B), ainsi qu'une Unité d'Enseignement transversale (UE5) :

<table>
<tr><th>DAEU A</th><th>DAEU B</th></tr>
<tr><td>Ce diplôme, à dominante littéraire, permet d'entreprendre des études dans les domaines suivants : lettres, arts, sciences humaines et sociales, langues, communication, droit, sciences économiques, administration, gestion.</td><td>Ce diplôme, à dominante scientifique, permet d'entreprendre des études dans les domaines suivants : sciences, technologie, activités physiques et sportives, médecine, odontologie, pharmacie, secteur paramédical.</td></tr>
<tr><td colspan="2">UE1 – Français

Culture générale et Réflexion Parcours Professionnel /compétences transversales</td></tr>
<tr><td>UE2A - LV1 Anglais</td><td>UE2B - Mathématiques</td></tr>
<tr><td>UE3A - Histoire / Géographie</td><td>UE3B - Physique / Chimie</td></tr>
<tr><td>UE4A - Economie / Droit</td><td>UE4B - Biologie</td></tr>
</table>

Les unités UE3A, UE3B, UE4A et UE4B peuvent éventuellement être remplacées par d'autres modules optionnels dans le cadre du DAEU Sonate (https://daeu-sonate.fr/),après validation du jury d'admission. Les modules proposés, dispensés en distanciel, sont les suivants :

Pour le DAEU A :

- Comptabilité
- Finance d'entreprise
- Initiation au travail social
- Métiers de la santé
- Philosophie
- Histoire
- Mathématiques

Pour le DAEU B :

- Comptabilité
- Qualité Logistique, industrielle et Organisation
- Génie civil
- Finance d'entreprise
- Introduction à la programmation informatique
- Métiers de la santé
- Anglais

Si une UE ne peut être assurée en présentiel, elle sera proposée en distanciel via le dispositif et les modalités de validation du Sonate.

Modalités de validation des études

Modalités de validation des Unités d'Enseignement (UE)

La validation des 4 Unités d'Enseignement disciplinaires du DAEU s'effectue par contrôle continu (CC). 4 évaluations sont programmées pour chacune de ces UE (2 évaluations par matière pour les UE3A, UE3B et UE4A). Ces évaluations ont lieu au cours de l'année et portent chacune sur tout ou une partie du programme.

Une unité d'enseignement est validée dès lors que la moyenne obtenue par le candidat est supérieure ou égale à 10/20.

Le jury, composé des enseignants et des conseillères en formation, se réunit à deux reprises durant l'année universitaire (un jury intermédiaire et un jury de fin d'année). Il délibère en prenant en compte tous les éléments nécessaires (travail personnel, participation, projet, etc.). Le jury est souverain et ses décisions incontestables.

Le jury de fin d'année peut, dans l'intérêt du candidat, décider d'une épreuve de contrôle supplémentaire : le « contrôle formateur », c'est-à-dire un contrôle dont le sujet est déterminé par le formateur de l'étudiant(e) concerné(e).

Chaque UE validée s'accompagne d'une mention correspondant à la moyenne obtenue :

- Mention Passable pour une moyenne inférieure à 12/20 ;
- Mention Assez Bien pour une moyenne supérieure ou égale à 12/20 et inférieure à 14/20 ;
- Mention Bien pour une moyenne supérieure ou égale à 14/20 et inférieure à 16/20 ;
- Mention Très Bien pour une moyenne supérieure ou égale à 16/20.
- Le jury peut accorder ses félicitations aux candidats qu'il estime particulièrement méritants.

Modalités de validation du diplôme

Pour être déclaré admis au diplôme, le candidat qui n'a préalablement acquis aucune Unité d'Enseignement (UE) du DAEU doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10/20, moyenne calculée en affectant le même coefficient à chacune des 4 UE disciplinaires.

En cas d'ajournement (moyenne générale inférieure à 10/20), seules les UE validées (note supérieure ou égale à 10/20) sont acquises. Pour être déclaré admis au diplôme, chaque UE disciplinaire non acquise devra alors par la suite être acquise individuellement (plus de compensation possible entre UE). Une UE acquise ne peut pas être repassée.

Le diplôme mentionnant la filière choisie (DAEU A ou DAEU B) est délivré par le Président de l'ULCO, après délibération du jury de fin d'année.

En cas d'absence à un contrôle, la note de 0/20 est considérée pour celui-ci. Si l'absence est justifiée, un « contrôle formateur » pourra être proposé à l'issue du jury de validation du diplôme. Les justificatifs d'absence sont indispensables pour les remontées au Conseil Régional et les incidences liées à la rémunération des stagiaires, le cas échéant.

Dispenses

Certaines dispenses de cours pourront être accordées suite à une évaluation effectuée par un enseignant, à la demande de l'étudiant. Une attestation sera établie et signée par les deux parties. L'étudiant devra néanmoins passer l'ensemble des évaluations.

Consultation des copies

A l'issue de chaque session d'examen et après le jury, il est possible pour tout candidat de consulter sa copie en en faisant la demande par courrier (signée de la main du candidat) auprès de la présidente de jury qui mettra en place cette consultation.

Sauf erreur matérielle ou manifeste d'appréciation, la consultation n'est pas de nature à permettre la contestation de la note.

Contenus des Unités d'Enseignement

Le SAS de remédiation

Le SAS de remédiation est composé de 3 parties disciplinaires couvrant les disciplines fondamentales pour lesquelles un minimum de connaissance est prérequis : français, anglais et mathématiques.

1) Français

ENSEIGNANT

François ANNOCQUE/Margot CORION/Christelle PONTHIEU/Jessy RITZ

OBJECTIFS GENERAUX ET COMPÉTENCES VISÉES

Il s'agit d'atteindre les objectifs suivants :

- Maîtriser les règles usuelles de la langue (orthographe, syntaxe, vocabulaire) de manière à produire des textes intelligibles et respectant les normes attendues dans la formation ;
- Savoir mener et exploiter une recherche documentaire ;
- Découvrir les techniques de recherches d'idées et de planification ;
- Apprendre à apprendre (selon les besoins)

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Jusqu'à 40 h d'enseignement en présentiel maximum

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

- Identification des caractéristiques formelles des types de textes (argumentatif, narratif, informatif, etc.), repérer leur démarche et les idées essentielles.
- Apprentissage des techniques de lecture (rapide, sélective).
- Rédiger une réponse structurée et argumentées à une question de culture générale et prise en compte du lectorat.
- Travaux de recherche documentaire dans le but de construire un mémoire d'une dizaine de pages, et de présenter les principaux repères des mouvements d'idées abordés en cours.
- (Ré)apprentissage des règles usuelles d'orthographe et de syntaxe.
- Apprentissage des règles de composition d'un texte analytique, d'un résumé, d'un essai argumentatif, d'un commentaire et d'une dissertation.

- Préparation d'un exposé et apprentissage des techniques de présentation à l'oral.
- Apprentissage des modalités de la conviction, de la persuasion et des principaux procédésstylistiques et rhétoriques.

2) Anglais

ENSEIGNANTS

Chakib BACHIRI, Jean-Luc CARTON

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées sont celles du niveau A1, telles que les décrit le Cadre Européen Commun de Référence (CECR).

Compréhension orale

- Pouvoir comprendre une intervention si elle est lente et soigneusement articulée et comprend de longues pauses qui permettent d'en assimiler le sens.
- Pouvoir comprendre des expressions quotidiennes pour satisfaire des besoins simples de type concret si elles sont répétées, formulées directement, lentement et clairement par un interlocuteur compréhensif.
- Pouvoir comprendre des questions et des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des consignes et des directives courtes et simples.

Expression orale

- Pouvoir produire des expressions simples isolées sur les gens et les choses.
- Pouvoir se décrire, décrire ce que l'on fait, ainsi que son lieu d'habitation.
- Pouvoir répondre dans un entretien à des questions personnelles posées très lentement et clairement dans une langue directe et non idiomatique.
- Pouvoir interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.
- Pouvoir répondre à des questions simples et en poser, réagir à des affirmations simples et en émettre dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers.
- Pouvoir présenter quelqu'un et utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé.
- Pouvoir demander à quelqu'un de ses nouvelles et y réagir.

Compréhension écrite

- Pouvoir comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire.
- Pouvoir comprendre des messages simples et brefs sur une carte postale.
- Pouvoir reconnaître les noms, les mots et les expressions les plus courants dans les situations ordinaires de la vie quotidienne.
- Pouvoir se faire une idée du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel.
- Pouvoir suivre des indications brèves et simples (par exemple pour aller d'un point à un autre).

Expression écrite

- Pouvoir écrire des expressions et phrases simples isolées.
- Pouvoir écrire des phrases et des expressions simples sur soi-même et sur des personnages imaginaires, décrire où ils vivent et ce qu'ils font.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Jusqu'à 40 heures d'enseignement maximum

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Les activités alternent régulièrement selon un scénario pédagogique établi dans le temps et consistent en la réalisation de tâches orales ou écrites, afin de faire acquérir au candidat les compétences décrites ci-dessus (cf. rubrique Objectifs/Compétences visées).

3) Mathématiques

ENSEIGNANTS

Patrick OSTELLARI

OBJECTIF/ COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir ou retrouver des connaissances et des savoir-faire suffisants pour intégrer le module de mathématiques.

- Acquérir une meilleure compréhension des mathématiques élémentaires intervenant dans différentes situations concrètes.
- Acquérir des connaissances mathématiques et savoir-faire nécessaires à la poursuite d'un projet d'études ou d'un projet professionnel dans les filières ne nécessitant pas de spécialisation dans le domaine mathématique (secteur paramédical et secteur tertiaire notamment).
- Être capable de transférer les connaissances et les savoir-faire acquis aux autres sciences.
- Développer son autonomie de travail.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

40 heures d'enseignement en présentiel maximum

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Rappels de calcul numérique

- Opérations sur les nombres positifs et négatifs, priorités opératoires.
- Opérations sur les fractions.
- Puissances : définition (les exposants sont des relatifs), règles de calcul ; cas particulier des puissances de 10 (notation scientifique) ; cas particulier de la racine carrée : définition et propriétés.
- Proportionnalité, pourcentages.

Éléments de calcul algébrique

- Symboles de comparaison.
- Équations et inéquations du premier degré à une inconnue réelle ; exemples de mises en équations de problèmes s'y ramenant.
- Écriture ensembliste de telles équations et inéquations ; intervalles de R.

Fonctions affines

- Repérage dans le plan.
- Notion de fonction affine, linéaire ; coefficient directeur d'une telle fonction.
- Tableau de variations d'une fonction affine ; représentation graphique d'une telle fonction.
- Équations de droites (on se limitera aux équations réduites $x = a$ et $y = ax+b$), coefficient directeur d'une droite non parallèle à l'axe des ordonnées.
- Lecture de graphiques ; résolution graphiques d'(in)équations.

Le parcours DAEU

UE1 - Français

L'UE de français est composée de deux éléments constitutifs (e.c.) : l'e.c. de culture générale d'une part et l'e.c. Réflexion Parcours Professionnel et compétences transversales d'autre part.

1) *e.c. Culture générale*

ENSEIGNANT

François ANNOCQUE

OBJECTIFS GENERAUX ET COMPÉTENCES VISÉES

Cet élément constitutif exploite les compétences travaillées dans les ateliers de manière à atteindre les objectifs suivants :

- Être en mesure de produire un raisonnement abstrait (dépasser le stade de l'empirisme) et cohérent ;
- Découvrir les stratégies stylistiques et rhétoriques en œuvre dans des textes argumentatifs littéraires et non-littéraires ;
- Découvrir et maîtriser les stratégies argumentatives (convaincre/persuader) ;
- Savoir résumer des textes littéraires et non-littéraires ;
- Découvrir et connaître quelques pans de l'histoire des idées (Humanisme, Lumières, Romantisme, etc.) ;
- Découvrir et maîtriser le commentaire de texte et la dissertation ;
- Savoir prendre la parole et exposer le résultat d'un travail de recherche à l'oral.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 heures d'enseignement en présentiel

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

- Identification des caractéristiques formelles des types de textes (argumentatif, narratif, informatif, etc.), repérer leur démarche et les idées essentielles.
- Apprentissage des techniques de lecture (rapide, sélective).
- Rédiger une réponse structurée et argumentées à une question de culture générale et prise en compte du lectorat.

- Travaux de recherche documentaire dans le but de construire un mémoire d'une dizaine de pages, et de présenter les principaux repères des mouvements d'idées abordés en cours.
- (Ré)apprentissage des règles usuelles d'orthographe et de syntaxe.
- Apprentissage des règles de composition d'un texte analytique, d'un résumé, d'un essai argumentatif, d'un commentaire et d'une dissertation.
- Préparation d'un exposé et apprentissage des techniques de présentation à l'oral.
- Apprentissage des modalités de la conviction, de la persuasion et des principaux procédés stylistiques et rhétoriques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS DE L'E.C. CULTURE GENERALE

Épreuve	Nature	Type d'évaluation	Durée	Coefficient
CC1	Ecrit	Résumé de texte	3h	0 ,8
CC2	Ecrit	Essai argumentatif	3h	2,4
CC3	Ecrit +oral	Mémoire + Exposé de présentation du mémoire	2h	1,6
CC4	Ecrit	Dissertation ou commentaire de texte	4h	3 ,2

Dans le cas de contrôle formateur, l'épreuve consiste en un examen écrit (dissertation ou commentaire) d'une durée de 4 heures, représentant 100 % de la note finale.

L'UC de culture générale sera comptabilisée à hauteur de 80% et l'UC Réflexion Parcours Professionnel et compétences transversales (préparation à la certification Voltaire et initiation bureautique) à 20%.

2) e.c. Réflexion Parcours Professionnel (RPP) & Compétences transversales

2.1. Réflexion Parcours Professionnel (RPP)

ENSEIGNANTS : Lydie BOUBTITA, Stéphane WOILLE

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Cet élément constitutif dédié à la réflexion sur le parcours professionnel prend la forme d'ateliers organisés par la FCU, en collaboration avec le SUAIOIP et, le cas échéant, d'autres

intervenants. Ces ateliers aident l'étudiant à établir un bilan personnel et à définir un projet d'études ou d'insertion professionnelle.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Etablir un bilan : mieux se connaître

- Récapituler son parcours personnel, social et professionnel
- Identifier & mettre en valeur ses compétences, ses qualités
- Exposer son système de valeurs
- Poser sur son parcours un regard analytique et critique

Construire un projet professionnel ; être capable de :

- Effectuer des recherches
- Identifier le champ professionnel visé
- Connaître le marché de l'emploi et ses perspectives
- Confronter le bilan personnel et professionnel
- Définir un parcours d'études (si projet de reprise d'études)
- Pouvoir se projeter dans l'avenir et anticiper
- Identifier les différents réseaux pour se positionner sur le marché du travail réseau personnel et réseaux sociaux
- Construire son portefeuille de compétences
- Elaborer un CV, rédiger une lettre de motivation
- Développer une argumentation cohérente et convaincante
- Communiquer efficacement pour présenter son parcours, convaincre
- Gérer son stress, sa posture, son temps
- Faire preuve d'esprit de synthèse, d'esprit critique, de recul
- Utiliser des supports multimédias appropriés et de manière pertinente

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

20 heures d'enseignement. (Présentiel et distanciel)

2.2. <u>Compétences transversales</u> : projet Voltaire & initiation bureautique

- Projet Voltaire :

ENSEIGNANTS : Margot CORION, Christelle PONTHIEU, Stéphane WOILLE

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Le projet Voltaire a pour objectif de perfectionner l'expression écrite et orale, ainsi que l'orthographe, par un travail en autonomie sur la plateforme Voltaire. Les compétences visées sont :

- Développer ses compétences en orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire

- Organiser son temps pour se former en autonomie
- Orthographe : renforcer ses compétences orthographiques
- Expression : produire un discours précis, nuancé, structuré et élaboré
- Courriel : maitriser les bonnes pratiques du courriel professionnel,

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Possibilité de passer la certification si aval de l'équipe pédagogique selon les critères suivants : implication, motivation, progression pédagogique.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

20 heures d'enseignement. (Présentiel et distanciel)

-Initiation bureautique :

ENSEIGNANTS : Sébastien FAMCHON, Maxime HEROGUER, Mourad ZRIBI

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

L'initiation bureautique vise à aider les apprenants à utiliser les outils bureautiques afin de faciliter la maîtrise de l'environnement numérique indispensable pour la formation en DAEU et d'acquérir des compétences académiques et professionnelles numériques.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

- Aide à la connexion à l'ENT de l'ULCO (email-Moodle …)
- Initiation au logiciel de traitement de texte, tableur et logiciel de présentation
- Appréhender la notion de netiquette
- Présentation du PIX

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

20 heures d'enseignement. (Présentiel et distanciel)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS DE L'E.C. REFLEXION PARCOURS PROFESSIONNEL & COMPETENCES TRANSVERSALES

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	**RPP Dossier individuel sur la réflexion du parcours**	**-**	**0.5**
CC2	**RPP Oral sur la réflexion du parcours**	**15min par étudiant**	**0.5**
CC3	**Voltaire Evaluation du travail réalisé sur la plateforme**	**-**	**0.25**
CC4	**Voltaire Ecrit**	**1h**	**0.25**
CC5	**Bureautique Traitement de texte, tableur**		**0.25**
CC6	**Bureautique Logiciel de présentation (diaporama)**	**-**	**0.25**

UE2A – Anglais

ENSEIGNANT

Chakib BACHIRI, Kara WILSON

OBJECTIFS GENERAUX ET COMPÉTENCES VISÉES

Cet enseignement doit permettre au candidat :

- D'acquérir les bases linguistiques nécessaires pour comprendre et communiquer dans des situations de la vie quotidienne et professionnelle ;
- De renforcer les compétences de compréhension orale et écrite à travers des documents authentiques (textes, dialogues, vidéos, enregistrements) ;
- De développer les compétences d'expression orale et écrite : présenter, décrire, argumenter de manière simple mais structurée ;
- D'améliorer la maîtrise des principales structures grammaticales et du vocabulaire de base du niveau A2/B1 ;
- D'encourager l'autonomie dans l'apprentissage de la langue et la confiance à l'oral.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 heures d'enseignement en présentiel et en visioconférence (avec supports multimédias et podcasts).

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Partie 1 : Compréhension et communication orale

- Écouter et comprendre des dialogues du quotidien (au téléphone, en voyage, au travail, dans un magasin, etc.)
- S'exprimer à l'oral : se présenter, décrire des personnes, raconter des expériences simples, exprimer ses goûts et ses projets

Partie 2 : Compréhension et expression écrites

- Lire et comprendre des textes courts et adaptés (articles simples, récits, courriels, annonces)
- Rédiger des textes brefs (messages, descriptions, récits simples, e-mails)

Partie 3 : Grammaire et structures de communication

- Révisions des temps de base (présent simple, présent continu, prétérit, futur avec *will* et *going to*)
- Introduction et pratique du present perfect (expériences, durée avec *for* et *since*)

- Utilisation des modaux de base (*can, must, should, may*)
- Phrases interrogatives et négatives
- Comparatifs et superlatifs

Partie 4 : Vocabulaire et thématiques

- La vie quotidienne (famille, loisirs, travail, voyages)
- L'environnement professionnel (présentations, rendez-vous, mails simples)
- Les médias et la culture
- Les projets personnels et professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	Expression Ecrite – Compréhension Ecrite - Compétence Linguistique	1h30	2
CC2	Expression Ecrite, - Expression Orale * - Compréhension Ecrite - Compétence Linguistique - Compréhension Orale **L'expression orale se fera sur un créneau de 10 minutes en dehors de l'évaluation écrite*	2h00	3
CC3	Expression Ecrite – Compréhension Ecrite – Compétence Linguistique	1h30	2
CC4	Expression Ecrite - Expression Orale *- Compréhension Ecrite - Compétence Linguistique - Compréhension Orale **L'expression orale se fera sur un créneau de 10 minutes en dehors de l'évaluation écrite*	2h00	3

UE2B - Mathématiques

ENSEIGNANT: Patrick OSTELLARI

OBJECTIFS GENERAUX ET COMPÉTENCES VISÉES

Cet enseignement doit permettre au candidat :

- acquérir une meilleure compréhension des mathématiques élémentaires intervenant dans différentes situations concrètes ;
- acquérir des connaissances et savoir-faire nécessaires à la poursuite d'un projet d'études ou d'un projet professionnel impliquant la maîtrise de l'algèbre et de l'analyse du second degré ;
- être capable de transférer les connaissances et les savoir-faire acquis aux autres sciences.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 heures d'enseignement en présentiel.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Partie 1 : Calcul algébrique

- Développement et factorisation ; identités remarquables
- Résolution des équations du premier degré
- Mise en équation et résolution de problèmes
- Résolution des systèmes de deux équations à deux inconnues ; méthode des coefficients indéterminés
- Résolution d'inéquations produits et quotients ; tableaux de signe
- Racine carrée et racine n-ième d'un réel positif ou nul
- Étude des expressions polynomiales du second degré : discriminant, racines, signe

Partie 2 : Analyse mathématique

- Repérage dans le plan : coordonnées d'un point
- Fonctions numériques ; cas particulier des fonctions affines et des fonctions du second degré
- Dérivation des fonctions ; application à l'étude du sens de variation d'une fonction
- Intégration des fonctions continues : primitives, intégrale sur un segment ; application au calcul d'aires et de volumes
- Fonction logarithme népérien : étude algébrique et analytique
- Fonction exponentielle : étude algébrique et analytique

Partie 3 : Probabilités

- Éléments de combinatoire ; notion d'arbre de choix
- Vocabulaire des probabilités ; calcul de probabilités élémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	écrit	2h	2
CC2	écrit	3h	3
CC3	écrit	2h	2
CC4	écrit	3h	3

UE3A – Histoire / Géographie

Histoire

ENSEIGNANT: Marie-Sophie LEGIER

OBJECTIFS GENERAUX ET COMPÉTENCES VISÉES

Cet enseignement doit permettre au candidat :

- l'acquisition de grands repères historiques et la construction d'une réflexion sur les grands évènements du 20e siècle ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- le développement de la culture générale ;
- l'amorce d'une réflexion critique sur les sources en comprenant comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

50 heures d'enseignement en présentiel (ou/et en visioconférence et podcasts).

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Selon le programme d'Histoire de Terminale paru au bulletin officiel : **Les relations internationales des années 30 à nos jours.**

Partie 1 : Fragilités des démocraties et totalitarismes

- La crise de 1929 et la fragilisation des démocraties
- Les totalitarismes et la marche à la guerre

Partie 2 : La Seconde Guerre mondiale

- La Seconde Guerre : aspect mondial du conflit
- La France dans la Seconde Guerre

Partie 3 : Les relations internationales depuis 1945

- La Guerre froide
- La Décolonisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	écrit	2h	2
CC2	écrit	3h	3

Géographie

ENSEIGNANT: Stéphane WOILLE

OBJECTIFS GENERAUX ET COMPÉTENCES VISÉES

Cet enseignement doit permettre au candidat :

- d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension de documents et à la constitution d'une culture générale ;
- d'analyser et comprendre un document : exploiter et confronter des informations ;
- d'organiser et synthétiser des informations ;
- de développer son expression personnelle et son sens critique.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

50 heures d'enseignement en présentiel et en visioconférence et podcasts.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Partie 1 : Mers et océans : au cœur de la mondialisation

- Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation
- Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation

Partie 2 : Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation

- Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation
- Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale

Partie 3 : L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes

- Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires
- L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde

Partie 4 : La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions

- Les lignes de force du territoire français
- Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités
-

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	écrit	2h	2
CC2	écrit	3h	3

UE3B Physique / Chimie

Chimie

ENSEIGNANT: Patrick RYVES

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir des bases en chimie nécessaires pour poursuivre des études scientifiques ou préparer des concours paramédicaux.
- Rattacher les notions étudiées à la réalité « chimique » pour permettre de mieux comprendre notre environnement.
- Remise à niveau des connaissances en physique basée sur les programmes de seconde et de première des lycées.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

50 heures d'enseignement en présentiel, visioconférence et podcasts.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Chimie générale

PERIODE 1 : LA CONSITUTION DE LA MATIERE « L'ATOME »

- Molécules simples et complexes
- La classification périodique
- Les états de la matière et les quantités de matière

PERIODE 2 : LA TRANSFORMATION DE LA MATIERE : LES ESPECES CHIMIQUES EN SOLUTION

- La réaction chimique
- Le tableau d'avancement
- Les transformations partielles et totales
- Les réactions d'échange de protons et d'électrons

PERIODE 3 : L'APPLICATION DES CONNAISSANCES ACQUISES

Application des connaissances acquises dans le cadre du contrôle qualité à l'introduction à la chimie organique et à la stratégie de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	écrit	2h	2
CC2	écrit	3h	3

Physique

ENSEIGNANT: Florentin DUBAIL

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

50 heures d'enseignement en présentiel, visioconférence et podcasts.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

MECANIQUE

- Description mouvement (vitesse et trajectoire)
- Forces
- Principe d'inertie
- Travail d'une force et énergies

ELECTRICITE :

- Schématisation
- Loi des nœuds et des mailles
- Loi d'Ohm

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Certains prérequis mathématiques (lien entre dérivée et tangente, caractérisation d'un point d'inflexion comme extremum de la courbe dérivée) sont indispensables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	écrit	2h	2
CC2	écrit	3h	3

UE4A - Economie/Droit

Droit

ENSEIGNANT**:** Stéphane WOILLE

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Cet enseignement doit permettre au candidat :

- de pouvoir présenter des solutions à une problématique juridique en identifiant la règle de droit applicable ;
- d'utiliser les connaissances pour développer un raisonnement logique ;
- de développer son expression personnelle et son sens de la rédaction ;
- de développer un esprit critique sur les grands enjeux de la Société contemporaine.

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

50 heures d'enseignement en présentiel et en visioconférence et podcasts.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

Découverte des règles juridiques de base à partir de l'analyse de situations concrètes (étude de documents).
Analyse de situations juridiques et résolutions de cas pratiques.
Travail personnel basé sur la recherche via un support informatique.

Partie 1 : Introduction générale au droit

- Présentation générale
- Les sources du droit
- Les sujets de droit
- L'organisation judiciaire

Partie 2 : Introduction au droit constitutionnel

- Les principes généraux de la 5ème République
- L'exécutif sous la 5ème République
- Le pouvoir législatif
- Le Conseil Constitutionnel

Partie 3 : Introduction générale au droit pénal

- Les éléments constitutifs de l'infraction
- L'auteur de l'infraction et la notion de complicité
- Les personnes responsables et les faits justificatifs
- La sanction pénale

Partie 4 : Introduction générale au droit civil

- La famille
- Le droit de propriété
- Le contrat et la responsabilité contractuelle
- La responsabilité extracontractuelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	écrit	2h	2
CC2	écrit	3h	3

Economie

ENSEIGNANTE**:** Emilie VERHOEST

OBJECTIFS/COMPÉTENCES VISÉES

Cet enseignement doit permettre au candidat :

- D'acquérir les bases en économie
- De développer la capacité d'analyse et d'argumentation

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

50 heures d'enseignement en présentiel et en visioconférence et podcasts.

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

- Initiation au langage économique
- Les grands acteurs économiques : ménages, entreprises, état
- Les fonctions économiques
- Les mécanismes de marché : offre, demande, prix
- Le financement de l'économie, la monnaie
- Le commerce international et la mondialisation
- L'emploi, le chômage, la croissance
- Les politiques économiques et sociales

L'accent sera mis sur l'appropriation par les stagiaires du vocabulaire technique de base et la maîtrise d'une grille de lecture économique.

Les stagiaires seront en permanence confrontés à un modèle économique simple mais contraignant tant au niveau du langage que des raisonnements employés.

L’approche se fera progressivement via la pratique pour une meilleure appréhension des notions économiques. L’outil informatique permet la mise en place d’une démarche autonome du stagiaire.

MODALITÉS D’ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	écrit	2h	2
CC2	écrit	3h	3

UE4B - Sciences de la vie et de la nature

ENSEIGNANT : François SIPIETER /Olfa GHALI MHENNI

OBJECTIF/COMPÉTENCES VISÉES

Ce module vise quatre objectifs majeurs :
-Acquérir une culture scientifique solide sur les concepts fondamentaux de la biologie et la pratique d'un raisonnement scientifique rigoureux.
-Développer l'esprit critique en appréhendant sous un angle scientifique des grands enjeux du monde actuel.
-Préparer à la poursuite d'études en biologie.
-Comprendre en profondeur un sujet de biologie ou de santé, puis savoir l'expliquer clairement à d'autres à travers un poster ou un atelier pédagogique (travail en binôme ou par groupe de trois).

Les compétences à acquérir sont :
Compétence 1 : Savoir analyser une expérience scientifique et en tirer une ou des conclusions.
Compétence 2 : Savoir exprimer un raisonnement scientifique à l'écrit.
Compétence 3 : Savoir construire et analyser un graphique.
Compétence 4 : Savoir réaliser un schéma fonctionnel.
Compétence 5 : Savoir réaliser une synthèse, une carte mentale.
Compétence 6 : Savoir restituer ses connaissances sous une forme graphique ou d'un texte.
Compétence 7 : Savoir distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir scientifique.
Compétence 8 : Savoir s'exprimer sans notes de façon claire et convaincante sur un sujet scientifique au choix.
Compétence 9 : Rechercher et résumer l'information, travailler en équipe, prendre la parole en public.
Compétence 10 : Concevoir des outils pour transmettre de façon simple (vulgariser) quelques messages clés d'une thématique scientifique (santé, environnement, biologie marine, biologie cellulaire ou autre) à un public non scientifique

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

100 h de formation
Environ 70 heures d'enseignement en présentiel, visioconférence et podcasts.
Environ 30h de travail à effectuer en binôme sous la supervision des enseignants

CONTENU DU COURS/PROGRAMME

PARTIE 1 : LA CELLULE, UNE STRUCTURE ORGANISEE ET COMPLEXE.
C'est quoi une cellule ?
Les molécules des cellules.
La chimie de la vie : le métabolisme cellulaire.

L’origine des organites énergétiques des cellules.

PARTIE 2 : INFORMATION GENETIQUE ET DIVISION CELLULAIRE.
Localisation et nature de l’information génétique.
La division cellulaire : une reproduction conforme des cellules.
Le cancer : une maladie génétique.

PARTIE 3 : DE L’ADN AUX CARACTERES D’UN INDIVIDU (DU GENOTYPE AU PHENOTYPE)
Le phénotype : définition
De l’ADN aux protéines
Les enzymes et leur contribution dans la réalisation du phénotype
Bilan : la complexité des relations gènes / protéines / environnement dans la réalisation du phénotype
Applications biotechnologiques et médicales

PARTIE 4 : LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE GENETIQUE AU COURS DE LA REPRODUCTION SEXUEE
La méiose : une double division produisant les gamètes.
Le brassage génétique à l’origine du caractère unique des individus.
Anomalies de méiose et conséquences.
Hérédité humaine

PARTIE 5 : IMMUNOLOGIE
L’immunité innée : la réaction inflammatoire.
Deuxième ligne de défense : l’immunité acquise.
Utiliser l’immunité spécifique en santé humaine : vaccins et immunothérapies.

PARTIE 6 : GLYCEMIE ET DIABETES
La régulation de la glycémie
Les diabètes

PARTIE 7 : LA COMMUNICATION NERVEUSE
Système nerveux central / périphérique.
Notions de potentiel d’actions, de repos.
Perturbation du fonctionnement des synapses par des substances exogènes
Cerveau & motricité volontaire

MODALITÉS D’ÉVALUATION ET COEFFICIENTS

Épreuve	Nature	Durée	Coefficient
CC1	Ecrit	2 h	2
CC2	Ecrit	2 h	2
CC3	Ecrit	2 h	2
CC4	Projet (travail de groupe) : -Restitution de projet : documents écrits, cartes mentales, vidéos ou poster (coef 2) -Présentation orale (coef 2) *	2 h	4

*La date et les modalités de présentation du projet (cc4) seront indiquées ultérieurement.